



ASSOCIATION - EQUALITY

Association Loi 1901, A but non lucratif

**LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS
COMBAT POUR L'EGALITE DES DROITS POUR TOUS**

"Ensemble respectons les différences, Vers le Vivre Ensemble"

PRESENTATION : 2016-2017

**CHAPITRE 1 : LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATIONS**

CHAPITRE 2 : NOS 5 AXES PRIORITAIRES

CHAPITRE 3 : VERS LE VIVRE EMSEMBLE

LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

L'association « EQUALITY » est une association nationale Loi 1901, et militante, luttant pour l'égalité des droits pour tous, et ayant pour but de combattre toutes les formes de discriminations, que ce soit dans la vie professionnelle, dans la vie courante, mais également sur internet

Les Droits de L'Homme doivent s'appliquer à tous les êtres humains dans le respect de la diversité. Pourtant aujourd'hui encore, trop de personnes font l'objet de discrimination, de marginalisation à cause de leur différence. C'est en particulier le cas des personnes handicapées, des personnes avec des origines ethniques différentes, des personnes en situation de pauvreté, les homosexuels. Les notions fondamentales de respect, d'égalité et de solidarité sont donc au coeur de nos préoccupations.

Nous tenons d'abord à rappeler :

Droits de L'homme - Article 1er : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits."

Charte Droits Fondamentaux - Article 20 : " Toutes les personnes sont égales en droit"

Charte Droits Fondamentaux - Article 21 : Sur la Non-Discrimination : "1. Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. 2. Dans le domaine d'application du traité instituant la Communauté européenne et du traité sur l'Union européenne, et sans préjudice des dispositions particulières desdits traités, toute discrimination fondée sur la nationalité est interdite.

Notre association milite contre toutes les formes de discriminations

Aujourd'hui, 24 critères de discriminations sont officiellement reconnus par la loi 225-1 du Code Pénal, en France. Vous pouvez trouver la liste de ces 24 critères sur le site internet du défenseur des droits ou directement sur notre site (menu > Discriminations)

Nous informons que discriminer n'est pas forcément juger. Le mot "discrimination" signifie exactement comme ceci : c'est une attitude, une action ou une loi qui vise à distinguer un groupe humain d'un autre à son désavantage

Notre but avec notre association, est d'éradiquer toute forme de discrimination quel que soit le support, le media (y compris internet), le lieu ou la manière. Une discrimination ce n'est pas uniquement dans le domaine professionnel, mais peut se produire dans la vie courante, n'importe où et par n'importe qui (par une personne physique ou morale ou même un groupe de personnes physiques)

Nous nous basons sur les lois et chartes existantes contre les discriminations. Nous défendons en premier lieu les victimes de discriminations. Par ailleurs, nous cherchons à faire prendre conscience que n'importe qui peut être victime d'une discrimination quelconque (même sans le savoir).

Nous rappelons que les actes de discrimination sont des délits, et un acte inhumain (et malheureusement peu de monde le savent). Les méthodes de préventions et de sensibilisation sont notre force et notre base.

Le respect d'autrui, est une base essentielle pour éradiquer les discriminations.

La liberté d'expressions existe, mais n'autorise pas tout, elle a aussi ses limites !!

NOS COMBATS, SUR PLUSIEURS AXES

1 – L'égalité des droits pour tous / Combat contre l'homophobie :

Lutte contre toutes les formes d'homophobie, lesbophobie, biphobie, et transphobie, ainsi que toutes les formes de discriminations en raison de l'orientation sexuelle. Lutter contre toutes les formes de violences, de haines et injures homophobes que ce soit dans le domaine public, dans les medias, mais également sur internet. Les personnes LGBT ont également le droit de vivre en toute égalité et en toute dignité comme tout citoyen français.

Que nous soyons homosexuels, bisexuels, transsexuels/transgenres ou même hétérosexuels, nous sommes avant tout des êtres humains libres et égaux en dignité et en droits (y compris devant la loi)

**L'homosexualité n'est pas un délit, l'homophobie en revanche oui !
L'homophobie en France, est bel et bien reconnue comme un acte de discrimination en raison de l'orientation sexuelle, mais également reconnu dans d'autres lois comme les injures ou les violences (selon l'acte commis par le délinquant)**

Il n'y a aucun crime d'aimer !! Les seuls et uniques crimes qui doivent être pris en compte, ce sont tous ces actes de barbaries, d'incitations à la haine et de violences.

L'homophobie se traduit par des réactions, avouées ou non, de rejet, d'exclusion ou de violences (verbales, écrites, physiques, dégradations de bien) à l'encontre des homosexuel-le-s ou des personnes supposées l'être. Dans les injures homophobes par exemple, on ne parle pas d'un individu mais de l'image qu'on a de lui.

L'homophobie peut avoir des conséquences physiques, psychologiques, et sociales très graves pour les personnes qui en sont victimes (angoisse, peur d'être de nouveau agressé, repli sur soi, isolement, mal-être, suicide).

Notre objectif, tous ensemble : Lutter et éradiquer contre toutes les formes de haine et de violences, et contre les propos injurieux envers les homosexuels, lesbiennes, bisexuels et transsexuels/transgenres liés à leur orientation sexuelle ou leur identité du genre, quel que le soit le support, le média (y compris internet), le lieu ou la manière. Le combat est long mais pas impossible

L'homophobie se répand de plus en plus sur internet, notamment sous forme de blog, d'articles, de groupes de discussion et de pages. Toutes ces haines, ou appels et incitations à la violence ou agressions contre la communauté LGBT doivent cesser, que ce soit en France, en Europe mais surtout partout dans le monde. Face à cette montée en puissance des injures et violences homophobes sur internet (autant que sur le terrain), qui sont intolérables, et contraires aux valeurs des droits de l'homme. Nous demandons et nous nous battons pour que toutes les violences et injures visant l'homosexualité soient plus sévèrement punies par la loi. La France doit devenir un pays exemplaire en matière d'égalité et du vivre ensemble.

Quel que soit le support, quel que soit le lieu, quelle que soit la manière, l'homophobie, à ce jour, reste punie par la loi. Toute forme de haine, y compris dans les manifestations, ou dans les discours en public, doivent être interdits !!

Le Code Civil (article 9) rappelle que « chacun a droit au respect de sa vie privée ».

Le Code Pénal (article 225-1) indique que « constitue une discrimination toute distinction opérée entre personnes (...) à raison de leur sexe, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle ». Les sanctions encourues peuvent atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende.

Le Code du Travail interdit toute discrimination à l'égard d'un salarié à raison de son orientation sexuelle (article L 1132-1 de la nouvelle version du Code du Travail)

Toutes ces haines, ou appels et incitations à la violence ou agressions contre la communauté LGBT doivent cesser, que ce soit en France, en Europe mais surtout partout dans le monde.

Face à cette montée en puissance des injures et violences homophobes sur internet et sur le terrain, qui sont intolérables, et contraires aux valeurs des droits de l'homme. Nous demandons et nous nous battons pour que toutes les violences et injures visant l'homosexualité soient sévèrement punies par la loi

L'homosexualité n'est ni une maladie, ni une honte, ni un péché. Depuis 1982 la France a reconnu l'homosexualité comme n'étant pas une maladie mentale, cette même année la dépénalisation de l'homosexualité a été votée en France. Puis en 1990 l'organisation mondiale de la santé déclare

officiellement l'homosexualité comme n'étant pas une maladie mentale d'une manière mondiale.

L'Egalité est une des valeurs fondamentales de la République française, mais la réalité en est autrement.

L'égalité est censé être l'état, la qualité de deux choses égales ou ayant une caractéristique identique. Pour l'être humain, l'égalité est le principe qui fait que les hommes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs par la loi.

2 – Egalité des sexes :

L'égalité de traitement entre les Hommes et les Femmes doit être respectée partout (tant au niveau professionnel qu'au niveau public).

Que nous soyons un homme ou une femme, il n'y a pas de différence. L'Homme n'est pas supérieur à la Femme, tout comme la Femme qui n'est pas supérieure à l'Homme. Combattre les inégalités, les injustices et l'intolérance qui sont contraires aux principes fondamentaux (notamment sur l'égalité), est notre devoir.

Dans la devise de la France, il y a le mot « Egalité » :

Pour rappel le terme "Égalité" signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition sont abolies et que chacun est tenu à mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'État

Nous luttons également contre toutes les formes de harcèlements et contre les maltraitances et violences à caractère sexuel (les violences conjugales entre autres). Aujourd'hui en France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint. La violence conjugale a fait 146 morts en 2013 en France.

Quelle que soit la forme de violence (verbale, physique, psychologique, sexuelle ou même économique), cela doit être sévèrement puni. Pour rappel, les agressions sexuelles sont des délits. Le viol est un crime. Les victimes d'agressions ou de viols, doivent être protégées, écoutées, et surtout besoin d'être épaulées afin de leur donner le courage de ne pas garder cela sous

silence, d'aller jusqu'à porter plainte, et ne pas non plus les laisser vivre dans l'isolement et la souffrance intérieure

3 – Santé et Handicap :

La discrimination en raison du handicap existe encore. Le handicap affecte 80 millions de personnes en Europe et 650 millions dans le monde entier. Il est intolérable de juger, pointer du doigt, exclure, ou mettre à l'écart une personne, en raison de son handicap ou même en raison de sa santé que ce soit dans la vie professionnelle mais également dans la vie en société en général (logements, transports, lieux quelconques). Quelle que soit l'origine du handicap (physique, mental, moteur, auditives, sensorielles, invisibles), les moqueries et les insultes envers les personnes handicapées doivent être stoppées. Etre jugé, réduit à l'étiquette de handicapé par le regard de l'autre

Pour faire prendre conscience à autrui sur ce sujet, nous nous basons sur la prévention et la sensibilisation. Nos règles de base avec notre association sont les suivantes : Ne pas avoir peur de la différence de l'autre (un handicapé reste avant tout un être humain), ne pas craindre d'être touché à son tour (le handicap n'est pas contagieux), ne pas non plus se sentir coupable (le handicap n'est pas un châtiment)

Nos actions sont les mêmes en ce qui concerne toutes les personnes qui sont victimes en raison de leur santé

Certains souffrent de rejet du fait qu'ils ont un quelconque souci de santé, grave ou non. La lutte contre le sida et les MST font partis de nos combats importants dans notre association,

Par ailleurs, nous sensibilisons la population en diffusant divers messages de prévention santé (sida, MST, cancer, drogue, tabac, maladies génétiques, etc....), à la fois sur le site de notre association, à la fois sur notre blog de préventions (Skyrock.com), mais également en plateforme audio sur notre propre radio associative : Gayfree Radio, et enfin en évoquant certains sujets de santé dans certaines de nos émissions radios.

4 – Origine et Race :

Nous vivons en France une montée en puissance du racisme et de l'antisémitisme et de la xénophobie. Pour rappel la France est un pays de démocratie, un pays d'accueil, et surtout en premier, le pays fondateur des droits de l'Homme, donc censé être un pays exemplaire en matière d'égalité, de mixité, et même de métissage des races et des origines. Peu importe nos couleurs de peau, peu importe nos origines, peu importe nos religions et nos cultures, nous sommes tous avant tout des êtres humains, libres et égaux en droit et en dignité (art 1 des droits universels de l'homme). Toute incitation à la haine et à la violence en tout genre, qui sont liés visés aux personnes de races différentes ou d'origines différentes, doivent être éradiquées. Nous défendons cette cause, afin que le vivre ensemble soit possible, en respectant chacun les différences de l'autre.

Lutter contre le racisme, c'est une bataille qui doit commencer par soi-même en prenant le temps de connaître l'autre, sa culture, sa religion et ses coutumes. Alors l'ignorance, les préjugés, la peur, le mépris et l'exclusion n'auront plus raison d'être. Les pratiques racistes constituent une violation des droits de l'homme et sont réprimées par de nombreux pays

On ne naît pas plus raciste que l'on ne naît antiraciste ou que l'on ne naît avec telle ou telle manière de penser. Le racisme est un fait de culture ; il se transmet et il contamine comme un virus de la bêtise haineuse

**Chaque homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition » :
toucher à un seul Homme, c'est toucher à toute l'espèce humaine**

Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit !! Il faut lutter contre des réflexes solidement installés, contre les discours qui exploitent les peurs et désignent des boucs émissaires, contre les a priori, l'ignorance, le ressentiment

5 – Exclusion Sociale :

Vivre en dessous du seuil de pauvreté (chômage, AAH, RSA, vivre dans la misère ou même SDF) Cela peut concerner n'importe qui, personne n'est invulnérable !!! Tout le monde pourrait un jour ou l'autre être confronté à la dure loi de la vie. Du jour au lendemain la vie de chacun peut basculer sans s'y attendre. Il est intolérable de mettre à l'écart un individu en raison de sa

situation financière ou de ses conditions de vie. Exclure autrui est un acte inhumain alors que vous-même un jour ça peut vous arriver. Cette rupture sociale peut conduire à autrui, à une dépression, à un isolement voir même la solitude. Notre rôle est d'accompagner, soutenir et venir en aide à toute personne victime un jour ou l'autre, d'une quelconque exclusion sociale ou d'un quelconque rejet de la société.

**Les Objectifs sont simples : Lutter contre la solitude et l'isolement -
Combattre la misère et la pauvreté – Lutter contre les exclusions des SDF.
Mais également faire reconnaître la condition sociale comme un critère légal de discrimination en France. La dignité d'autrui est une base essentielle.**

Logement, Travail, Santé – Ce fameux cercle vicieux mais auquel tout homme a l'obligation d'avoir, c'est à dire : à un logement décent, à un travail, et l'accès au soin.

Un petit mot aussi sur le suicide qui fait parti de nos combats :

Combat contre le suicide (notamment chez les jeunes) – Chaque année, près de 10 500 personnes meurent par suicide. La dépression est la première cause de suicide : près de 70 % des personnes qui décèdent par suicide souffraient d'une dépression, le plus souvent non diagnostiquée ou non traitée. Les personnes suicidaires ne veulent pas nécessairement mourir mais souhaitent plutôt mettre fin à une souffrance devenue insupportable. La crise suicidaire est une période critique, marquée par un envahissement des émotions, par de grandes difficultés pour se concentrer et par le sentiment profond d'avoir tout essayé et que rien ne marche pour être soulagé. Nous nous concentrons en premier sur les jeunes, qui sont les plus fragiles et les plus vulnérables, ils doivent être protégés ! Certains souffrent de rejet (à l'école, ou par exemple à cause de leur orientation sexuelle). Cela doit stopper !!

Nous devons faire le nécessaire pour que cela ne se produise plus. Notre but est de tendre la main aux personnes qui souffrent d'exclusion quel que soit le motif, par une écoute, par la solidarité.

Nous sommes tous différents les uns et les autres, mais nous n'avons pas le droit de rejeter ou exclure des gens à cause d'une quelconque différence qui dérange ou gêne autrui.

VERS LE VIVRE ENSEMBLE



Le respect d'autrui est l'un des premiers principes que nous devons suivre, pour que la vie en société soit possible. Nous respectons l'autre parce que nous reconnaissons qu'il est un autre nous-même ; nous le considérons comme un égal, en dépit du fait qu'il ne soit pas nous (ou peut-être, précisément, parce qu'il n'est pas nous). Le respect d'autrui se base donc, en premier lieu, sur l'acceptation d'un principe d'égalité entre les hommes. Nous savons également que l'autre a les mêmes droits que nous, et également les mêmes devoirs. Respecter autrui, c'est aussi lui accorder le statut de « personne », au sens où la notion de « personne » est à la fois de nature juridique et morale : sujet de droit, la « personne » est également considérée comme douée de conscience et de raison. Libre et responsable, elle est capable de se reconnaître comme l'acteur et le sujet de ses actes et de ses décisions. Dans ce cadre, le respect de la personne semble être universellement admis.

Respecter l'autre, c'est lui accorder de la considération, être bienveillant avec lui, en préservant sa vie, sur le plan physique, intellectuel ou spirituel, avec ses forces et ses faiblesses, en tenant compte de sa personnalité (ses goûts, son mode de vie, son caractère). C'est aussi lui accorder sa liberté, en lui permettant de s'exprimer, l'écouter. C'est laisser chacun exprimer son opinion. C'est prendre en compte la parole de l'autre. Nous pouvons tous avoir quelque chose de bon à dire, quelque chose d'utile ou d'agréable à communiquer.

Chacun de nous aime être respecté et accepté, sans être jugés, ni insultés ou pointés du doigt, ni moqueries, sans être regardé de travers, sans être rejeté, rabaissé ni dénigré par autrui ou par la société. Chacun d'entre nous doit être considéré comme un être humain, une personne valable. Chacun de nous a le besoin de se sentir utiles et reconnus par nos valeurs. Aucun de nous ne veut être malmené, humilié. Nous voulons tous être aimés, appréciés, traités avec bienveillance.

Critiquer autrui, c'est souvent lui attribuer les défauts ou les qualités que nous n'osons pas reconnaître en nous. Que se passe-t-il lorsque celui que

nous considérons comme une personne, parce qu'il est un être humain, ne remplit pas les conditions qui font d'elle, justement, une « personne » ? Doit-on respecter celui qui ne nous respecte pas ?

Nous sommes tous semblables. Ce que chacun de nous fait à un autre, chacun de nous peut le subir d'un autre. Donc si chacun de nous aime et respecte l'autre, alors chacun de nous pourra être aimé et respecté par l'autre.

Comment pouvons-nous vivre ensemble?

Apprenons à mieux vivre ensemble dans la diversité

Réfléchissons en premier à toutes ces questions :

Peut-on vivre seul ? Est-on toujours obligé de respecter les autres ? Doit-on toujours être d'accord avec les autres ? Sommes-nous tous égaux ?

Prenons 5 personnes ... Un handicapé, un homosexuel, un SDF, une personne qui a le sida, une personne d'origine africaine, prenons toutes ces personnes et mélangeons les ensemble dans un seul groupe, peuvent-ils vivre ensemble malgré leurs différences???... Ensuite mettons ce groupe de personnes avec des hétéros, des catholiques, des européens, des riches, par exemple Y a-t-il un moyen que toutes ces personnes puissent vivre ensemble en un seul groupe, en non séparément ? Peuvent-ils vivre ensemble en communauté, sans préjugés, sans jugements, et sans différences?????

Sommes-nous vraiment tous différents ????

En théorie NON !! Car n'oublions jamais une chose essentielle !!! Toutes les personnes vivant sur cette planète, quelles que soient leur origine, leur appartenance, leur orientation, leur sexe, leur âge, leur religion etc Sont tous pareils, ils sont avant tout, tous des êtres humains.

En pratique, le « vivre ensemble » est beaucoup plus délicat, mais si chacun y met du sien, un monde meilleur sans discriminations peut alors exister

Selon la loi, les différences d'âge, de sexe, d'origine, d'orientation sexuelle ou le handicap ne doivent pas faire l'objet d'une discrimination dans la considération ou le traitement.



Les discriminations sont des injustices qui nuisent au «vivre ensemble». Elles touchent un grand nombre d'Européens, notamment les populations des quartiers en difficulté, et cela, particulièrement dans l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation, à la santé, aux loisirs, etc.

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité est notre priorité. Si les discriminations sont difficiles à objectiver d'un point de vue quantitatif, il reste possible de les appréhender en écoutant ceux qui les subissent. Même si les discriminations sont punies par la loi, c'est par la société que les habitudes changeront

« Ces préjugés, on les rencontre en permanence dans la vie quotidienne, pire, on les porte en nous, même quand on est conscient et actif sur ces questions. »

Différentes enquêtes réalisées ces dernières années, font apparaître différents types de discriminations, pouvant se cumuler, dans des domaines comme l'emploi, le logement, les services publics, l'accès aux droits, l'éducation, l'orientation professionnelle, la culture ou encore les loisirs. Les principales discriminations se font sur la base du lieu de résidence, de l'origine ethnique dont la couleur de peau, du sexe, de l'âge, de l'origine sociale, de la condition de santé et du handicap, de l'orientation sexuelle, des modes de vie.

Le vivre ensemble, sujet crucial parce qu'il est mis à mal depuis des années. Le chômage et la délinquance restent encore les points noirs en France.

On constate aussi que 88% des Français sont préoccupés par les discriminations.

La lutte contre ces discriminations qui heurtent globalement l'opinion, passe par l'Etat qui doit agir dans le secteur de l'emploi, du logement et de l'école, à travers son rôle éducatif et lieu propice pour combattre les préjugés.

La lutte contre les discriminations est un combat pour la justice et pour le respect du droit et non la défense de telle ou telle communauté. Le code pénal ne dit pas autre chose pour qui la discrimination constitue un délit assorti de sanctions. Ce serait toutefois un leurre de considérer la lutte contre les discriminations comme une seule affaire de la justice. Parce que le renforcement de la protection juridique ne suffit pas à enrayer le phénomène. Et parce que les discriminations interrogent une conception du vivre ensemble et un modèle de société.

Un projet de vivre ensemble ne peut se développer dans une société qui tolère les discriminations. Le respect de l'autre est au centre du projet commun. La lutte contre toutes les formes de discriminations ne doit pas être considérée comme un simple positionnement éthique. C'est un enjeu collectif essentiel, une nécessité absolue du vivre ensemble.

La discrimination a pour effet de traiter une personne ou une catégorie de personnes de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable. Cette pratique, condamnée par la loi, constitue un délit.

Pourtant, à chaque étape de la vie, et notamment de la vie professionnelle, tout individu peut être confronté à de la discrimination

Depuis plusieurs années, les pratiques discriminatoires, bien qu'illégales, sont extrêmement répandues et socialement admises.

Les discriminations s'inscrivent dans un processus insidieux qui s'ajoute aux phénomènes d'exclusions sociale et territoriale

Comment faire disparaître ces situations discriminatoires, vécues au quotidien par tant de personnes à l'école, au travail, dans la rue ? Comment concilier nos aspirations individuelles et la vie en société ? Qu'est-ce qui nous rapproche et qu'est-ce qui fera nous sentir égaux dans la société tout en cultivant nos différences ?

Notre objectif principal est de nous éduquer ensemble à la diversité, en sensibilisant à la lutte contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient de genre, sociales ou culturelles.

La diversité est trop souvent réduite, dans les discours politiques, aux citoyens venus d'ailleurs. Il n'en est rien. Le peuple français s'est constitué, depuis des millénaires, par des couches ethniques successives venues des quatre coins de la planète, qui ont fait souche et fertilisé la culture nationale. Il n'y a pas de minorités, il n'y a qu'un peuple français aux multiples facettes, uni dans sa pluralité.

La diversité est au coeur de la démocratie. Les lois républicaines établissent l'égalité absolue de tous les citoyens. Il ne peut y avoir plusieurs catégories, plusieurs qualités de citoyens

Il ne peut y avoir de reconnaissance concrète de la diversité, de pratique réelle de l'égalité, de lutte efficace contre les discriminations que par un changement radical des politiques publiques. L'égalité et la diversité, formellement reconnues comme idéaux républicains, sont sans cesse reniées, ignorées, malmenées. Les citoyens attendent des actes et non des paroles démagogiques sans lendemain de la part des politiques. Leur jugement se forge dans les injustices qu'ils subissent dans leur existence quotidienne.

La diversité culturelle concourt à améliorer le monde, c'est la raison majeure de sa préservation. Définie comme une pluralité de connaissance, de sagesse et de dynamisme, elle nourrit une ouverture à l'autre.

La pratique de la diversité doit s'appuyer sur la réciprocité dans l'échange, sur le respect des convictions et des identités. Elle contribue ainsi à une meilleure autonomie de chacun, une meilleure connaissance de soi.

« On sait bien que tout ça, ce n'est pas forcément du racisme, de l'homophobie, etc.... ce sont des préjugés, des représentations derrière lesquels on se protège par ignorance. C'est contre cela qu'il faut se battre, dénoncer, agir. »

L'outil, pour en arriver là, c'est la parole, c'est l'expression. C'est par des formes d'expression différentes qu'on se rend compte de la réalité de la vie de chacun et qu'on combat ces préjugés et l'ignorance. La parole permet à des gens exclus de reprendre pied. La parole mais également l'écrit comme par exemple avec des ateliers d'écriture, des poèmes, des témoignages etc Beaucoup passe par l'émotion pour nous transmettre leur savoir et leur parcours. La rencontre des autres, le plaisir de l'échange, ainsi que l'expression sont les ingrédients d'un attachement.

Au-delà de la rencontre, l'espace public est aussi un lieu de convivialité, de tolérance et de découvertes.

Se connaître mutuellement et s'enrichir de nos cultures, favoriser les rencontres entre toutes et tous et renforcer la culture de l'échange sont à la base d'une politique de la diversité

Il nous faut reconnaître la diversité des identités au sens large, qu'elles qualifient des provenances géographiques (une nationalité, une région, un territoire, un quartier,...), des origines sociales, des pratiques linguistiques, des expressions artistiques ou plus largement des affinités entre personnes qui partagent des mêmes modes de pensée ou de vie.

Vivre ensemble, cela passe inévitablement par du dialogue et de l'écoute, Vivre ensemble ne se fait pas sans conflits. Il faut aussi permettre la confrontation d'opinions

L'harmonie entre les êtres humains implique des échanges de savoirs et de connaissances, de la transmission entre groupes.

Il s'agit en particulier de transmettre des valeurs et des principes comme le respect, le partage, l'égalité, la tolérance, la démocratie, la justice sociale ou encore l'intérêt général. L'éducation permet les acquisitions morales, intellectuelles, culturelles indispensables pour prendre part à la société.

Comprendre et faire comprendre le monde aujourd'hui, c'est pouvoir relier les enjeux entre eux.

La solidarité des peuples passe par une meilleure connaissance et une meilleure compréhension, source d'enrichissement mutuel

La politique oui doit changer, mais pas uniquement !!! Nous devons arrêter de compter uniquement sur la politique pour faire progresser l'humanité de chacun de nous ... C'est en priorité à la société, à l'être humain au sens propre du terme, grâce à l'effort de tout le monde sans exception, qui doivent évoluer pour faire avancer les mentalités et réduire les préjugés !!

Nous devons ensemble briser et arrêter tout cela, pour vivre ensemble, solidairement, et en toute égalité,

FAISONS ENSEMBLE UN MONDE MEILLEUR SANS DISCRIMINATIONS !!

Nos services (disponibles et trouvables sur notre site) :

Gayfree Radio : Notre webradio associative, autant musicale que préventive. Sur le côté musique des hits et dance des années 80 à aujourd'hui. Coté prévention, des spots pubs sur les préventions sur la santé (sida, cancer etc..) mais aussi sur les discriminations.

Equaline – Tchat et Forum Associatif d'Equality : Un tchat qui n'est pas dans le but de faire des rencontres, mais un tchat à la fois militant lié à nos combats (permanences asso, débats, live radio) et à côté de ça des moments de convivialité (jeux, loisirs, amitié)

Emission Radio « Equality » : Notre émission radio tous les samedis après-midi sur Gayfree Radio, l'émission contre les discriminations et pour l'égalité, possibilité de tchatter en direct, et réécouter nos émissions en podcasts.

Nos coordonnées / Siège Social :

Association "Equality

20 Place René Cassin - 04200 SISTERON

Tel Fixe : 04-86-15-45-75

Tel Portable : 06-27-39-28-71

Site Internet : <http://www.asso-equality.org>

E-Mail : asso.equality@gmail.com

R.N.A : W332010796 (sous-préfecture de Forcalquier Dept 04)

SIRET : 524 454 717 00025